



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT RECTIFICATIF N°2 AU
MARCHÉ D'INSTALLATION, GESTION,
EXPLOITATION ET APPROVISIONNEMENT DE
DISTRIBUTEURS DE BOISSONS ET DE
DENREES ALIMENTAIRES SUR DIFFERENTS
SITES DE LA VILLE DE VINCENNES PASSE
AVEC LA SOCIETE CHR DISTRIBUTION**

**DÉCISION N° DM-21-451
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU la décision n°DM-20-008 du 10 janvier 2020 de signer le marché d'installation, gestion, exploitation et approvisionnement de distributeurs de boissons et denrées alimentaires (notifié le 17/01/2020) ;

VU la décision DM-21-396 du 16 novembre 2021 de l'avenant n°1 concernant la perte du chiffre d'affaires durant la période de crise sanitaire liée au Covid-19 en 2020. La Ville de Vincennes a procédé à une prolongation de la durée du marché, pour une durée d'un an ;

CONSIDÉRANT que l'avenant n°1 comportait des erreurs matérielles sur la date de notification ainsi que sur la date de prolongation du marché ;

CONSIDÉRANT que l'avenant rectificatif n°2 a pour but de rectifier ces erreurs ;

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°2 avec la société CHR DISTRIBUTION sise 24 rue du Travy Zone Senia 94 320 THIAIS et représentée par Serge FILIER en qualité de gérant.

La prolongation de la durée du marché est d'un an sans bouleversement de l'économie générale, soit jusqu'au 19 janvier 2024 au lieu du 09 décembre 2023.

L'avenant n'a pas d'incidence financière. Les clauses du marché initial demeurent applicables.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211223-lmc1H9259H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/12/2021
Date de Publication : 23/12/2021